



MÉDIAS et PUBLICITÉ

Greenly, l'appli pour évaluer son empreinte carbone

Elle permet au consommateur d'estimer ses émissions de CO₂ à partir d'un relevé bancaire.

ELSA BEMBARON [@elsabembaron](#)

CONSUMMATION Les consommateurs sont de plus en plus nombreux à utiliser leur smartphone pour obtenir des informations sur leurs produits de consommation courante avec l'application Yuka. Greenly se veut son pendant « vert ». L'application, disponible depuis quelques semaines, permet d'estimer ses émissions de dioxyde de carbone, avec pour point de départ, un relevé bancaire.

Ainsi, un euro d'essence correspond à 1,9 kg de CO₂ émis dans l'atmosphère, quand un euro dépensé pour acheter de la viande de bœuf équivaut à 900 grammes de CO₂. Pour établir ces équivalences, Greenly s'est notamment appuyé sur les rapports de responsabilité sociale des entreprises (RSE) et sur les données de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). « Ces données prennent en compte le cycle complet de vie d'un produit, les émissions directes et indirectes qu'il génère », précise Alexis Normand, cofondateur de Greenly, dont l'idée est de « faire prendre conscience à chacun de son impact sur l'environnement ». Et éventuellement d'agir en conséquence.

Financer des projets

Greenly propose en outre à ses utilisateurs d'abonder au financement de projets « verts », comme la construction d'éoliennes en Inde. Au passage, l'application bouscule quelques idées reçues. Ainsi manger local ne serait pas si écologique, en raison de circuits

logistiques moins performants que ceux de la grande distribution et donc, de transports moins efficaces. En revanche, sans grande surprise, on constatera que l'impact écologique des voitures augmente avec leur taille, même si leur motorisation gagne en performance.

Pour que l'application soit plus simple à utiliser, Greenly a choisi d'analyser les dépenses effectuées par chacun. Elle s'appuie sur les services d'une autre start-up, Linxo. Cet avantage est aussi le principal inconvénient de Greenly : il faut avoir suffisamment confiance dans ces deux applications pour leur laisser un accès à ses relevés de comptes. Les deux start-up affirment ne pas revendre ses informations à des tiers. Greenly envisage de se rémunérer grâce aux systèmes d'affiliation, c'est-à-dire en aiguillant ses utilisateurs vers des entreprises ou des services plus « verts » et en percevant un pourcentage sur la transaction. « Ce modèle de rémunération est courant et facile à mettre en place », assure Alexis Normand.

Il envisage aussi de faire rapidement évoluer son application pour permettre aux consommateurs d'affiner l'évaluation de leur impact écologique. Par exemple, en prenant en compte la compagnie aérienne utilisée. En effet, l'empreinte carbone varie considérablement d'un modèle d'avion à l'autre. Greenly cherche aussi à étendre son service aux achats payés en liquide. Ce qui impliquerait une saisie manuelle par les

consommateurs, un acte plus contraignant ! ■



Avec Greenly, chacun peut prendre conscience de son impact sur l'environnement.

[GREENLY](#)